

 <https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/un-jeune-de-17-ans-mis-en-examen-pou...>

 De

 2 min read

Un jeune de 17 ans mis en examen pour tentative de meurtre après avoir agressé un lycéen à Saint-Lô

C'est une scène extrêmement violente qui s'est déroulée au lycée Curie-Corot de Saint-Lô, ce vendredi 14 octobre. Un jeune homme de 17 ans s'est introduit dans l'enceinte du lycée et y a agressé un élève du même âge. Ce dimanche, il a été **mis en examen pour tentative de meurtre** par le parquet de Coutances.



L'agresseur aurait voulu "venger sa soeur"

L'agression a eu lieu à la pause méridienne. Le mis en cause s'en est violemment pris à un lycéen de 17 ans, en l'étranglant et le frappant au visage. Ce sont deux assistants d'éducation qui interviennent et parviennent à mettre fin aux coups. **La victime, sous le choc, a cinq jours d'ITT** (interruption temporaire de travail), mais son pronostic vital n'a jamais été engagé.

L'agresseur, lui, a été interpellé, placé en garde à vue et est maintenant mis en examen pour tentative de meurtre. Il est également **placé sous contrôle judiciaire**. Selon les premiers éléments, il explique son agression par *"la volonté de venger sa sœur, scolarisée dans le même établissement, et qui subirait des moqueries"*, indique le parquet. Le procureur de la République précise qu'à ce stade de la procédure, le jeune mis en examen bénéficie toujours de la présomption d'innocence.